



Informations sur les vol a l'etalage

Par **wildlady**, le **24/10/2009** à **21:39**

Bonjour,
voila , on a porte plainte contre moi pour vol (maquillage d'une somme de 50euro) je voudrais savoir quels sont les sanctions penales et je voudrais savoir si j'aurais un casier judiciaire

Par **mathie**, le **28/10/2009** à **23:10**

normalement s'ils ont porter plainte il y aura une trace sur ton casier croi en moi mon expérience j'ai un casier bien rempli et la je viens de volée pour 170 euros de marchandises dans un supermarché et il ont porter plainte et je suis convoqué au tribunal de grande instance pour une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité voila j'espère que je vous ai aider

Par **frog**, le **28/10/2009** à **23:29**

[citation]normalement s'ils ont porter plainte il y aura une trace sur ton casier[/citation]
Il n'y a que casier en cas de jugement.